

**Comité Technique
Ville et agglomération de La
Roche-sur-Yon
25 novembre 2022**

M. le Maire Président,

A l'ordre du jour du comité technique d'aujourd'hui vous nous présentez le dossier de l'actualisation du règlement relatif au temps de travail dans les EHPAD. Pour tous ces agents le passage au 1607 h devrait se faire au 1^{er} janvier 2023.

Or nous n'avons cessé de vous alerter sur les problèmes que nous procure se dossier :

- Manque de concertation avec les agents
- Groupe de « travail » sans les représentants syndicaux élus

Nous constatons qu'entre les premières présentations en réunion de travail et le comité technique le dossier n'a pas bougé. Nous maintenons les revendications des agents que nous représentons tous à savoir :

- Pas de week-end supplémentaire,
- Non au renfort le week-end imposé, au détriment du travail de la semaine,
- Une meilleure compensation du travail de nuit, week-end et jour fériés,
- Obtention des mêmes compensations que les agents de la ville et de l'agglomération avec notamment la prise en charge à 100% de la prévoyance.

Au vu de cette situation, nous informons donc que les 4 organisations syndicales que nous représentons ne siégeront pas au comité technique de ce 25 novembre 2022.